

Valeur limite respectée en 2014

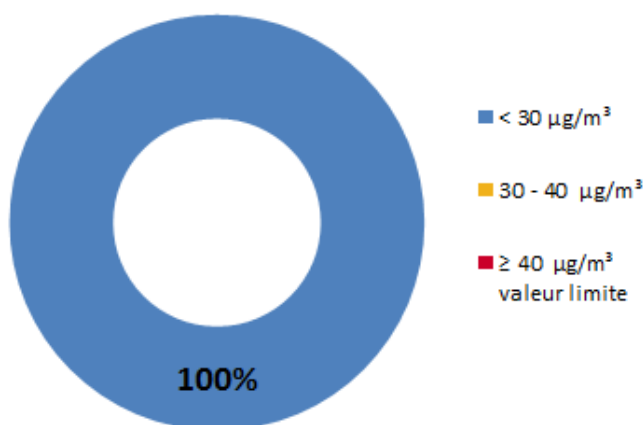
POLLUTION LEGEREMENT ACCENTUEE SUR LES AXES PRINCIPAUX ET LE VILLAGE

La commune de Lambesc ne présente pas de lieux où la valeur limite de $40 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{an}$ pourrait être dépassée

- Les deux axes principaux drainant la commune, nord-sud -D7N et D917-, de Saint Cannat à Mallemort, et est-ouest -D15-, de Pélissanne à Rognes, ainsi que les rues du centre-ville, sont soumis aux émissions directes des véhicules et montrent des teneurs en dioxyde d'azote approchantes parfois de la valeur limite.
- Les situations urbaines ou résidentielles : centre du village, et périphérie présentent des niveaux modérés en dioxyde d'azote.
- Ces teneurs sont faibles sur les pourtours de la commune au niveau des terres cultivées et des forêts.

Pas de population exposée à la valeur limite

L'ENSEMBLE DE LA POPULATION RESIDENTIELLE RESPIRE UN AIR DONT LES TENEURS SONT DE 25 % INFÉRIEURES A LA VALEUR LIMITE POUR LE NO_2

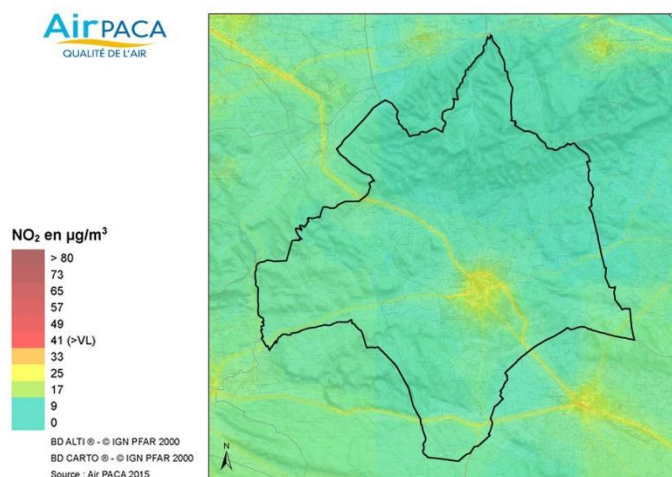


Lambesc est une commune d'environ 9 300 habitants

VALEURS RECOMMANDEES

Valeur limite : $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne annuelle.
Seuil d'information et de recommandation : $200 \mu\text{g}/\text{m}^3$ en moyenne horaire.

DIOXYDE D'AZOTE - NO_2



Valeur moyenne 2014 en dioxyde d'azote

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

Bâtiments d'accueil de la petite enfance et établissements scolaires jusqu'au lycée

	$< 30 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$30-40 \mu\text{g}/\text{m}^3$	$\geq 40 \mu\text{g}/\text{m}^3$ (valeur limite)
CPA 370 établissements	285	623	23
LAMBESC 7 établissements	6	1	0

Les 7 établissements scolaires de Lambesc sont situés dans des quartiers sur lesquels la valeur limite n'est pas dépassée.

69 %

Sur la commune de Lambesc, avec 69 %, le secteur du transport routier représente la grande majorité des émissions d'oxydes d'azote. Vient ensuite le secteur de l'agriculture avec 16 %, puis le secteur résidentiel tertiaire avec 9 %. (Inventaire 2012 Air PACA).

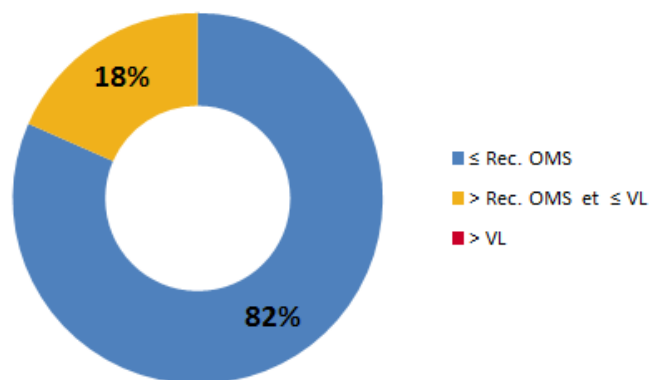
Valeur limite respectée en 2014

LE SECTEUR RESIDENTIEL TERTIAIRE EMETTEUR DE PARTICULES

- ➔ Le secteur **résidentiel tertiaire** est émetteur de particules. Les pics hivernaux proviennent des émissions de particules liées à la demande énergétique (chauffages collectifs, brûlages, ...).
- ➔ Les **axes routiers** génèrent une pollution aux particules: véhicules légers mais également poids lourds y contribuent.

Pas de population exposée à la valeur limite

18 % DE LA POPULATION RESIDENTIELLE EST SOUMISE A DES CONCENTRATIONS SUPERIEURES A LA RECOMMANDATION OMS

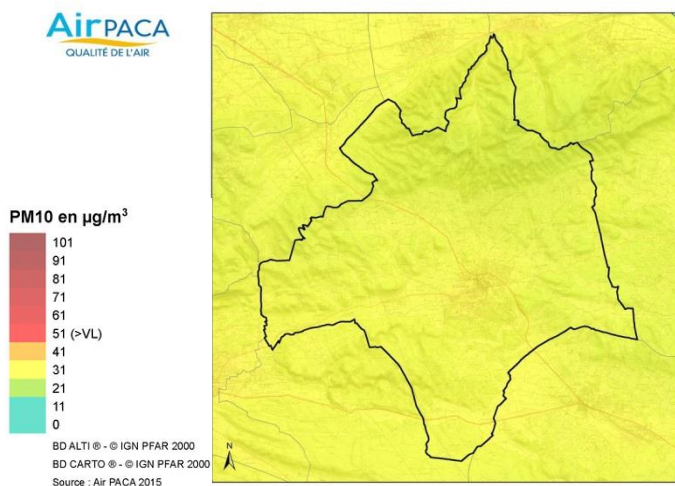


Part de la population exposée aux valeurs de référence

VALEURS RECOMMANDEES

Recommandation OMS (Rec. OMS) : 20 µg/m³ en moyenne annuelle
Valeurs limites (VL) pour la protection de la santé humaine :
 50 µg/m³ en **moyenne journalière** à ne pas dépasser plus de 35 jours par an
 40 µg/m³ en **moyenne annuelle**

PARTICULES - PM10



Concentrations PM10 en 2014

Nombre d'établissements scolaires exposés à la pollution

	≤ Rec. OMS	> Rec OMS et ≤ VL	> VL
CPA 370 établissements	111	259	0
LAMBESC 7 établissements	5	2	0

49 %

Les particules en suspension de diamètre inférieur à 10 µm (PM10) tracent différents types de sources :

- ➔ la pollution issue du **secteur résidentiel tertiaire** pour 49 %
- ➔ la pollution issue de l'agriculture pour 20 %
- ➔ la pollution routière, pour 19 %, avec des particules émises par la combustion des pots d'échappements, l'usure des pneus ...
- ➔ la pollution industrielle - 13 % - issue de l'incinération, des procédés, chimie, solvants, métaux,

Transport routier majoritaire

LES EMISSIONS DE POLLUANTS SONT PROPRES A CHAQUE TERRITOIRE

Elles varient pour chaque polluant en fonction des secteurs d'activités et des spécificités locales.

Le résidentiel / tertiaire est à l'origine essentiellement des polluants liés à la combustion (chauffage, brûlages...). Il s'agit de CO, SO₂, particules et B(a)P, induit par le chauffage domestique

Le transport routier représente une partie importante, également, des émissions des polluants sur la commune de Lambesc : particules et NOX (véhicules diesel, PL notamment), benzène (véhicules essence) et de certains métaux lourds inclus dans les carburants

L'industrie est présente sur la commune de Lambesc, cependant, pour moins de 20 % environ pour les particules, le dioxyde de soufre, les COVNM et certains métaux.

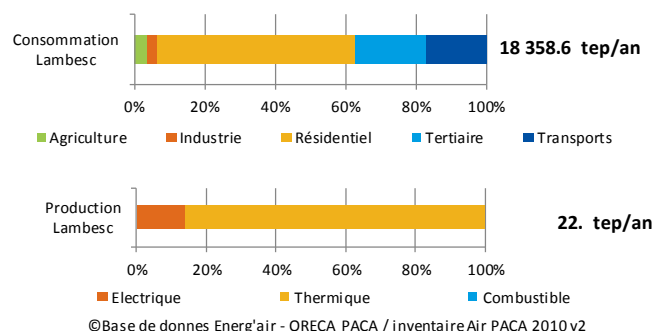
L'agriculture, sylviculture et nature est le principal émetteur en COVNM parmi lesquels ceux d'origine naturelle sont majoritaires.

Consommation et production d'énergie

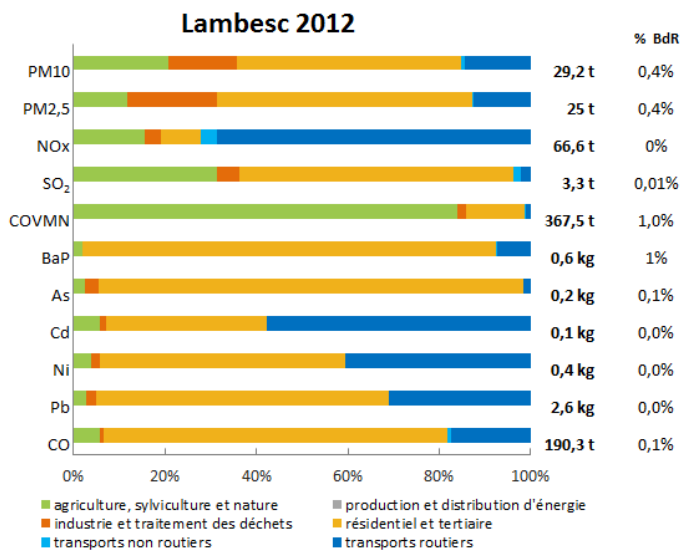
18 358 tep/an

La quantité d'énergie finale consommée sur la commune de Lambesc correspond à **18 358 tep/an (tonne d'équivalent pétrole par an)**.

La production d'énergie primaire, s'élève sur la commune de Lambesc à 22 tep/an. Cette production est essentiellement d'origine thermique.



EMISSIONS / ENERGIE

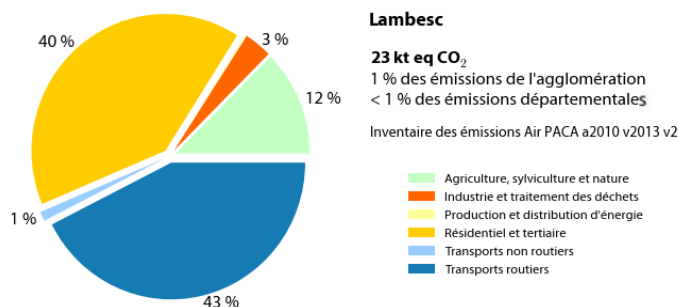


Inventaire Air PACA 2012-v2014

Bilan des Gaz à effet de serre

Lambesc émet **23 kilotonnes d'équivalent CO₂ par an**.

Elles sont principalement induites par les transports et les secteurs résidentiel- tertiaire et agriculture.



LES EFFETS SUR LA SANTE

DIOXYDE D'AZOTE

Les oxydes d'azotes - NOx -, principalement le dioxyde d'azote - NO₂ - peuvent provoquer une altération des muqueuses respiratoires. Ils favorisent laryngites et rhinites. Les NOx interviennent dans le processus de formation d'ozone dans la basse atmosphère. Ils contribuent aussi au phénomène des pluies acides.

PARTICULES

Les particules fines parviennent jusqu'aux bronches, et peuvent-y transporter des allergènes et des molécules cancérigènes. C'est particulièrement problématique pour les jeunes enfants. Les plus fines peuvent passer à travers la membrane pulmonaire dans le sang, et avoir un impact sur le système cardio-vasculaire.

Pour en savoir plus

www.airpaca.org

connaître la qualité de l'air

http://www.aires-mediterranee.org/html/emiprox_frm.htm

les données d'émissions (Emiprox)

<http://www.aires-mediterranee.org/html/energair/>

les données énergétiques (Energair)

www.agglo-paysdaix.fr/environnement/air-bruit.html

la CPA lutte contre les pollutions

www.lesbonsplanspourl'air.org

connaître les plans d'actions pour améliorer la qualité de l'air

itiner'air : estimez l'impact de vos déplacements








Qu'est-ce qu'itiner'air ?

- Application gratuite en ligne
- Géolocalisation de vos trajets
- Evaluation en 2 clics de l'impact de vos déplacements en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Comparaison en termes de pollution et de coûts.

Quels sont les polluants recensés ?

- Principal gaz à effet de serre : dioxyde de carbone (CO₂)
- Polluants émis par les transports :
 - oxydes d'azote (NO_x),
 - monoxyde de carbone (CO),
 - particules en suspension (PM 10),
 - benzène (C₆H₆).

Exemple de comparatif : émissions de dioxyde de carbone et coûts annuels allers retours par type de transport sur un trajet de 10 km

	émissions dioxyde de carbone (g/an)	coût (euro/an)
 voiture	907 491	2 305
 moto	312 779	1 058
 bus	235 810	335
 TER diesel	300 734	210
 TER électrique	24 919	210
 tramway	7 427	335
 vélo	0	211

Source : © Air PACA et © Aspa

Estimer l'impact de vos déplacements ? www.airpaca.org/itinerair/

Contact

Air PACA

Patricia LOZANO - 04 91 32 38 00

Contact

Communauté du Pays d'Aix CPA

Céline SALES - 04 42 93 85 85